

SOMMAIRE

Préface	P. 3
Première partie : Une tradition spirituelle	
Une inspiration	
Texte du Père J.-C. Colin	P. 9
Être Mariste (<i>chapitre général 1977</i>)	P. 11
Constitutions des pères maristes (<i>extraits des Constitutions de 1872 et 1985</i>)	P. 13
Une Église au visage marial (<i>Père F. Marc</i>)	P. 17
Une histoire	
Les commencements	P. 21
Les pères maristes dans le monde aujourd'hui	P. 25
La place des laïcs (<i>Père C. Girard</i>)	P. 29
Qu'est-ce que les maristes ? (<i>Père G. Noblet</i>)	P. 37
Les maristes dans l'enseignement	P. 39
Seconde partie : Une œuvre éducative	
Des attitudes éducatives	
Extraits des avis aux maîtres de Belley (<i>Père J.-C. Colin, 1829</i>)	P. 45
Trois aspects de la pensée éducative de J.-C. Colin (<i>Père F. Drouilly</i>)	P. 49
Tradition spirituelle et éducative de la Société de Marie (<i>Père M. Perrot</i>)	P. 55
On rencontre dans le collège mariste un certain esprit (<i>Père A. Forissier</i>)	P. 65
La réussite à l'école (<i>Père F. Drouilly</i>)	P. 69
Se tenir à distance (<i>M. J. Cornu</i>)	P. 73
Les établissements maristes	
Les maristes dans l'enseignement, aujourd'hui	P. 85
Le service de la tutelle (<i>Père B. Thomasset</i>)	P. 87
Des laïcs prennent le relais (<i>Père F. Drouilly</i>)	P. 89

PRÉFACE

Le recueil que l'on tient entre les mains a été mis en chantier il y a quatre ans. Je me réjouis que nous soyons en mesure de le publier et je dis ma reconnaissance à tous ceux qui ont oeuvré pour qu'il voie le jour.

Les références à la tradition mariste qu'il rend accessibles permettront aux responsables des huit établissements de la Province de France de puiser aux sources pour la mise au point de leurs projets éducatifs.

Élaboré grâce à une volonté forte de concertation entre ces Établissements, il contribuera à la vie du réseau que ceux-ci constituent en suscitant l'échange et la circulation d'une information régulièrement mise à jour.

L'histoire de la tradition éducative des Pères Maristes se confond pour une bonne part avec l'histoire de leur congrégation, la Société de Marie. Longtemps, la présence d'une communauté religieuse active au sein des « collèges », comme on disait alors, constituait une référence implicite à l'esprit mariste. Aujourd'hui, alors que les équipes de religieux ont progressivement diminué, jusqu'à disparaître, dans certains cas, il est devenu nécessaire d'explicitier cet esprit. C'est l'objectif qu'a poursuivi le Service d'Animation de la Tutelle en réunissant les documents ci-après, dans l'espoir qu'ils permettent l'approfondissement de l'esprit mariste, son actualisation face aux besoins de ce temps, l'échange d'expériences et, pourquoi pas, le développement d'une véritable fraternité.

À la suite de Jean Claude Colin et de ses premiers compagnons, c'est par vocation que des générations entières de maristes en sont venues aux métiers de l'éducation. Aujourd'hui, c'est sans doute plus en termes de profession que de vocation, que l'on réfléchit à ces métiers et à leur avenir. Davantage qu'un glissement de vocabulaire, ce changement indique de profondes mutations, de la société, de l'Église, et de l'homme, notamment dans son rapport à Dieu. Il n'en demeure pas moins, me semble-t-il, que, pour tous les éducateurs, qu'ils soient laïcs, prêtres ou religieux, en famille ou à l'école, l'essentiel reste de permettre aux enfants et aux jeunes qui leur sont confiés de découvrir à quoi ils sont appelés et de leur donner les moyens d'y correspondre.

À tous les acteurs qui font vivre les établissements relevant de la Tutelle des Pères Maristes, je souhaite de trouver dans ces pages les éléments d'une véritable inspiration de leur pratique éducative au service de la jeunesse d'aujourd'hui.

Père Hubert Bonnet-Eymard

Provincial de France

Octobre 1998

PREMIÈRE PARTIE

UNE TRADITION

SPIRITUELLE

UNE INSPIRATION

La Sainte Vierge a dit à un prêtre :
J'ai été le soutien de l'Église naissante,
Je le serai aussi à la fin des temps.

La Société de Marie doit recommencer une nouvelle Église.
Je n'entends pas me servir de cette expression
dans le sens littéral qu'elle offre, ce serait impie,
mais en quelque sorte, oui,
nous devons recommencer une nouvelle Église.

Pour nous, nous devons renouveler la foi des premiers fidèles ;
notre modèle, notre seul modèle doit être la primitive Église.

Imitons notre Mère ; elle ne faisait point parler d'elle,
et cependant, quel bien ne faisait-elle pas !

Pour nous, ayons son esprit.
Faisons le bien comme inconnus et cachés dans le monde...
Cela n'empêche pas que nous devons nous employer
à toutes sortes de ministères,
mais nous devons les exercer d'une certaine manière.

Père Jean-Claude COLIN

*Fondateur des Pères maristes
Extraits d'entretiens spirituels
entre 1837 et 1848*

ÊTRE MARISTE

Tous les huit ans, les supérieurs majeurs et les délégués de toutes les provinces maristes du monde se réunissent en Chapitre Général pour se recentrer sur leur vocation dans l'Église et définir les orientations de la Congrégation pour la période à venir.

Dans cette Déclaration du Chapitre Général de 1977, les Pères maristes expriment pour aujourd'hui ce qu'être mariste veut dire.

Être Mariste
c'est être appelé,
par un choix d'amour gratuit,
à vivre l'Évangile
à la manière de Marie
dans une Société qui porte son nom.

Marie a mis au monde le Fils de Dieu.
La première, elle a répondu
à la bonne nouvelle de l'Amour de Dieu.
La première aussi, elle a perçu le rôle de Jésus,
serviteur parmi les hommes,
partagé sa pauvreté
et son abandon total à la volonté du Père.

Marie au milieu des Apôtres

Marie nous enseigne
une façon particulière
de servir l'Église.
Pour Jean-Claude Colin et ses compagnons
inspirés par Dieu à un moment de l'histoire,
Marie, présente dans l'Église naissante,
en a été la force et le soutien.

Cachée au milieu des Apôtres,
en simple croyante,
elle représente pourtant,
d'une façon unique,
la figure de l'Église.

À la fin des temps,
sa présence soutiendra encore les disciples
dans l'accomplissement de leur mission.

Dans la Maison de Nazareth

Cette même intuition,
le Père Colin la trouve exprimée
dans le mystère de Nazareth :
« *Je me mets au milieu de la maison de Nazareth
et de là je vois tout ce que j'ai à faire* ».

À la suite des premiers Maristes
nous faisons nôtre cette intuition
née de la méditation du rôle de Marie
dans l'Église naissante et à la fin des temps.

Penser, juger, sentir, agir en toutes choses comme Marie elle-même

Ainsi la Société de Marie ne se caractérise-t-elle
ni par des œuvres déterminées,
ni par une forme particulière de culte marial,
mais par son désir de faire
du mystère de Marie dans l'Église
son inspiration quotidienne.

Dans la Société,
la vie de prière,
la vie commune,
les choix apostoliques

traduisent une même préoccupation :
Penser, juger, sentir, agir
en toutes choses
comme Marie elle-même.
Notre manière de travailler
et de vivre dans l'Église,
nos relations avec tous ses membres
sont la manifestation de ce projet.
Nous collaborons avec tous,
prêts à céder notre place,
quand l'œuvre du Christ le demande.

Tenant pour essentielle l'unité du Peuple de Dieu,
nous cherchons la communion avec tous nos frères dans la diversité de leurs cultures et situations
et nous affirmons notre fidélité au Pape et aux autres pasteurs de l'Église.

Inconnus et cachés dans le monde

Dans nos activités apostoliques
la parole de notre Fondateur :
« *Inconnus et cachés dans le monde* »
est la pierre de touche de notre conduite.

Loin d'empêcher d'entreprendre de grandes choses pour Dieu,
ces mots nous indiquent comment les faire
et nous pressent de les accomplir
d'une manière qui trouve son origine dans l'Évangile.

Jésus au milieu des hommes
est attentif à leurs réels besoins ;
s'il attire tout à lui,
c'est en donnant la preuve du plus grand amour,
mais sans s'imposer.

Et Marie au milieu des disciples,
à la fois active et discrète,
nous enseigne cette même attitude évangélique.
Elle nous aide à découvrir
les inquiétudes et les signes d'espérance
dans le cœur des hommes.

Cet esprit nous conduit
à rejeter les faux-semblants et l'éclat,
à accueillir et servir les autres avec simplicité,
à agir sans nous contenter de pures théories.
Il est sensible aux valeurs cachées
et naturellement accordé aux humbles et aux pauvres.

Témoigner d'une Église servante

De Nazareth à la Pentecôte,
Marie a connu l'attente ;
avec elle
nous avançons dans la foi vers l'imprévu.

Certains que Dieu mène les événements
nous avons à inventer
dans la fidélité à l'Esprit
le visage toujours renouvelé de l'Église.

Nos communautés témoignent d'une Église
qui veut se rapprocher de son type marial,
une Église toujours en quête de Jésus Christ,
non pas maîtresse mais servante,
abandonnant toute position de privilège
pourvu qu'il soit annoncé.

C'est par nos vœux,
notre vie commune,
notre règle de vie,
notre travail pour le Royaume
que cet esprit s'incarne aujourd'hui
et que nous pouvons le transmettre.

CONSTITUTIONS 1872

articles 49 et 50

À la demande du Père Favre, Supérieur Général, le Père Colin arrivant au terme de sa vie, entreprend de rédiger un nouveau texte des Constitutions, approuvé par le Chapitre Général de 1872. Au cœur de ces Constitutions, les articles 49 et 50 définissent l'esprit de la Société de Marie.

49. Qu'ils se souviennent toujours que, par un choix privilégié, ils sont de la famille de la Vierge Marie Mère de Dieu, qu'ils tiennent d'Elle leur nom de Maristes et que, dès le début, ils l'ont choisie comme modèle et comme première et perpétuelle Supérieure. Si donc ils sont vraiment et désirent être les fils de cette Auguste Mère, ils s'appliqueront constamment à prendre et à répandre son esprit : esprit d'humilité, d'abnégation propre, d'union intime avec Dieu et de charité très ardente envers le prochain. Ainsi doivent-ils, en toutes choses, penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie ; sinon, ils seraient des fils indignes et dégénérés.

50. Et c'est pourquoi, s'attachant aux pas de leur Mère, qu'ils soient avant tout étrangers à l'esprit du monde, c'est-à-dire entièrement dépouillés de toute convoitise des biens terrestres et vides de toute préoccupation personnelle ; qu'ils s'efforcent de renoncer à eux-mêmes absolument en tout, ne recherchant pas leurs intérêts, mais uniquement ceux du Christ et de Marie, se considérant comme des exilés et des voyageurs sur la terre, comme des serviteurs inutiles et comme la balayure du monde ; usant des choses comme s'ils n'en usaient pas ; fuyant soigneusement dans leurs constructions et leurs habitations, dans leur manière de vivre, dans toutes leurs relations avec les autres hommes, tout ce qui sentirait le faste, l'ostentation, l'appétit de considération humaine ; aimant être ignorés et à se placer au-dessous de tous, purs de toute feinte et ruse : en un mot, se comportant partout avec tant de pauvreté, d'humilité, de modestie, de simplicité de cœur, avec une telle indifférence à ce qui est vanité et ambition mondaine, unissant si bien l'amour de la solitude et du silence, la pratique des vertus cachées, avec les œuvres de zèle, que, sans préjudice du devoir qui leur incombe d'exercer pour le salut des âmes des ministères variés, ils paraissent néanmoins inconnus et comme cachés en ce monde.

Qu'ils s'attachent tous solidement à cet esprit, sachant qu'il est pour toute leur Société comme le pivot et le fondement.

CONSTITUTIONS 1985

extraits

Dans le mouvement de renouveau engagé par le Concile, le Pape Paul VI a demandé aux congrégations religieuses de réécrire pour aujourd'hui leurs Constitutions. Voici quelques extraits du texte actuel des Constitutions des Pères maristes, approuvé par le Chapitre Général de 1985 et confirmé par le Saint-Siège en 1987.

2. Le 23 juillet 1816, douze prêtres et séminaristes, rassemblés au sanctuaire de Notre Dame de Fourvière à Lyon, s'étaient engagés à fonder une congrégation portant le nom de Marie. Ceux qui pendant les vingt années suivantes travaillèrent à réaliser cette promesse, étaient convaincus qu'ils répondaient ainsi au désir de la Mère de miséricorde, exprimé dans cette déclaration : « J'ai été le soutien de l'Église naissante ; je le serai encore à la fin des temps ».

5. En entrant dans la Société de Marie, les Maristes suivent les traces des initiateurs du projet mariste. Comme eux, ils sont résolus à répondre au désir de Marie d'être, par leur intermédiaire, soutien de l'Église en ces temps troublés, comme elle l'a toujours été depuis la Pentecôte.

12. Leur vocation est d'être vraiment missionnaire : allant de place en place, ils annoncent la Parole de Dieu, réconcilient, catéchisent, visitent malades et prisonniers, pratiquent les œuvres de miséricorde. Ils portent une attention spéciale aux plus abandonnés, aux pauvres et aux victimes de l'injustice.

13. S'inspirant de l'Évangile, de la doctrine de l'Église et des vues du Père Colin sur l'éducation, ils se consacrent à toute forme d'éducation, notamment auprès des jeunes.

15. Quand ils choisissent de porter le nom de Marie, les Maristes s'engagent dans une relation spéciale avec elle. Ils apprennent ainsi à se situer vis-à-vis du prochain de manière telle que Marie puisse être par eux présente à l'Église d'aujourd'hui comme elle le fut à l'Église naissante.

22. Les Maristes cherchent leur inspiration dans l'expression *inconnus et cachés dans le monde*. Pour Jean-Claude Colin, elle exprimait au mieux, à la lumière de son expérience spirituelle et pastorale, la présence de Marie dans l'Église.

24. La spiritualité de *l'inconnu et comme caché* conduit les Maristes à mener une vie de simplicité, de modestie et d'humilité... Comme Marie, ils doivent être délicats envers les autres, respectueux de leur liberté et sensibles à leur point de vue.

31. Dès l'origine, le projet mariste envisageait une branche ouverte aux laïcs, hommes et femmes. En 1850, cette branche a pris une forme particulière et a été reconnue officiellement par le Saint-Siège comme le Tiers-Ordre de Marie. Dans l'esprit du Père Colin, ce devait être une association très large, ouverte à toute personne, quels que soient sa situation, son âge ou sa condition. Elle pourrait prendre des formes multiples et même, le cas échéant, porter un autre nom.

92. Les Maristes sont appelés avant tout à faire leur une vision mariale de l'Église. Pour y parvenir, rien ne sera plus efficace que de vivre à nouveau l'expérience fondatrice de la Société. Comme les douze jeunes gens de Fourvière, ils répondent à un appel spécial. En « goûtant » Dieu, comme le Père Colin l'a fait à Cerdon, ils découvrent l'opposition radicale entre l'esprit de Marie et l'esprit d'ambition, de convoitise et de pouvoir. Comme les premiers missionnaires du Bugey, ils proclament la Bonne Nouvelle de la miséricorde de Dieu aux plus démunis. Ainsi, en continuité avec l'expérience des premiers Maristes, la Société de Marie, génération après génération, devient une réalité dans le monde...

137. Tout en respectant ses ministères traditionnels, la Société (de Marie) reste ouverte à toute forme d'apostolat, mais elle donne la préférence aux œuvres humainement moins attrayantes et moins gratifiantes. Dans tous leurs ministères, les Maristes sont pleins de compassion et de compréhension devant la fragilité humaine.

228. Ils apprendront des premiers Maristes à trouver dans la présence de Marie à Nazareth et à la Pentecôte, dans l'Église naissante et à la fin des temps, le secret de leur propre présence à l'Église et au monde d'aujourd'hui : présence attentive à Dieu et d'un zèle ardent, de sorte que, tout en faisant de grandes choses pour le Seigneur, ils paraissent inconnus et comme cachés dans le monde. Telle fut la manière de Marie, telle est l'œuvre de Marie.

UNE ÉGLISE AU VISAGE MARIAL

« La Société de Marie doit recommencer une nouvelle Église. » disait Jean-Claude Colin, en vivant « à la manière de Marie ». C'est cette vision qui inspira au Père François MARC, mariste, cette méditation, qui a été publiée dans « Des Maristes parlent de Marie » (1990).

Je voudrais plaider pour une Église mariale. Non pas une Église qui multiplie les processions ou les bénédictions de statues géantes. Une Église qui « vit l'Évangile à la manière de Marie ».

L'Église mariale suit Marie dans la montagne et part avec elle à la rencontre de la vie. Elle rend visite aux femmes et aux hommes et, au-delà des stérilités apparentes, elle est à l'affût de ce qui naît, de ce qui est possible, de la vie qui palpite en eux.

L'Église mariale se réjouit et chante. Au lieu de se lamenter sur son sort et sur les malheurs du monde, elle s'émerveille de ce qui est beau sur la terre et dans le cœur des hommes. Et elle y voit l'œuvre de Dieu.

L'Église mariale sait qu'elle est l'objet d'un amour gratuit et que Dieu a des entrailles de mère. Elle l'a vu, Dieu, sur le pas de la porte, guetter l'improbable retour du Fils ; elle l'a vu se jeter à son cou, passer à son doigt l'anneau de fête et organiser lui-même la fête des retrouvailles... Quand elle feuillette l'album de famille, elle voit Zachée sur son sycomore, Matthieu et les publicains, une femme adultère, une Samaritaine, des étrangers, des lépreux, des mendiants, un prisonnier de droit commun sur son poteau d'exécution. Alors, vous comprenez, l'Église mariale, elle ne désespère de personne. Elle « n'éteint pas la mèche qui fume encore ». Quand elle trouve quelqu'un sur le bord de la route, blessé par la vie, elle est saisie de compassion. Et avec une infinie douceur, elle soigne ses plaies. Elle est le port assuré et toujours ouvert, le refuge des pécheurs, *mater misericordiae*, la mère de miséricorde.

L'Église mariale ne connaît pas les réponses avant que les questions ne soient posées. Son chemin n'est pas tracé d'avance. Elle connaît les doutes et les inquiétudes, la nuit et la solitude C'est le prix de la confiance. Elle participe à la conversation et ne prétend pas tout savoir. Elle accepte de chercher.

L'Église mariale habite à Nazareth, dans le silence et la simplicité. Elle n'habite pas au château. Sa maison ressemble à toutes les autres. Elle sort de chez elle pour parler avec les autres habitants du village. Elle pleure et elle se réjouit avec eux. Mais jamais elle ne leur fait la leçon. Elle écoute, surtout. Elle fait son marché, elle va chercher l'eau au puits, elle est invitée quand il y a un mariage. C'est là qu'elle rencontre les gens. Beaucoup aiment s'asseoir un moment dans sa maison. On y respire un bonheur.

L'Église mariale se tient au pied de la Croix. Elle ne se réfugie pas dans une forteresse ou dans une chapelle ou dans un silence prudent quand des hommes sont écrasés. Elle est exposée, dans ses actes comme dans ses paroles. Avec un humble courage, elle se tient aux côtés des plus petits.

L'Église mariale laisse entrer le vent de Pentecôte, le vent qui pousse dehors et qui délie les langues. Et sur la place publique, elle prend la parole. Pas pour assener une doctrine, pas pour grossir ses rangs. Elle dit que la promesse est tenue, que le combat est gagné, que le Dragon est terrassé à jamais. Mais voici le grand secret qu'elle ne peut que murmurer : pour gagner la victoire. Dieu a déposé les armes. C'est vrai, nous sommes dans l'intervalle, dans le temps de l'histoire humaine. Et c'est une histoire douloureuse.

Pourtant, tous les soirs à la fin des vêpres, l'Église chante le *Magnificat*. Car l'Église sait où sa joie demeure. Et voici : Dieu n'a pas trouvé inhabitable notre monde ; Il n'a pas trouvé inhabitables les plaies du monde, la violence du monde, la méchanceté du monde. C'est là qu'Il nous a rejoints. Et là, sur la croix, nous avons vu la « miséricorde », le cœur ouvert de notre Dieu.

C'est là, au pied de la croix, qu'un peuple est né, un peuple marial. « Voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, Jésus dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. ». Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. ». À partir de cette heure, le disciple la prit chez lui.

Frères et sœurs, soyons de ce peuple. Prenons Marie chez nous. Entrons avec elle dans l'« humble et déchirant bonheur » d'aimer et d'être aimés. Et l'Église sera dans ce monde, comme le disait Thérèse de Lisieux, « un cœur brillant d'amour ».

UNE HISTOIRE

LES COMMENCEMENTS

En 1815, après la Révolution et l'Empire, le Congrès de Vienne entend restaurer l'Europe : chacun chez soi, gouverné par son roi légitime, et tout ira bien. Pour éviter les rechutes, les Grands s'entendent pour étouffer dans l'œuf tout mouvement libertaire.

En France, Louis XVIII rétablit la monarchie. Mais peut-on faire comme si rien ne s'était passé depuis 1789 ?

Dans l'Église, des nostalgiques du passé entreprennent de restaurer la foi, comme on remet en culture un champ dévasté. Mais la situation impose des solutions neuves : plus de prêtres, plus d'éducation chrétienne des enfants, les campagnes à l'abandon. Il faut se colleter avec cette réalité qui nécessite imagination et courage

Pour leur part, à Lyon, nombreux sont les séminaristes qui ébauchent des projets. Parmi eux, un groupe de douze jeunes gens découvre en Marie la figure de l'Église à venir. Quelques noms : Courveille, Déclas, Terrailon, Jean-Claude et Pierre Colin, Champagnat...

Marcellin Champagnat et les petits Frères de Marie.

Nommé vicaire à La Valla, près de St-Chamond, en août 1816, Marcellin Champagnat est préoccupé par la grande ignorance des enfants de la campagne. Aussi veut-il rassembler des instituteurs pour les installer dans les communes rurales déshéritées.

Le 2 juillet 1817, il ouvre une école dans sa paroisse avec l'aide de deux postulants. Dès 1818, il y aura huit frères. Entre 1818 et 1822, cinq écoles seront ouvertes. Les commencements sont difficiles.

« Je compris l'urgente nécessité de créer une Société qui pût, à moindres frais, procurer aux enfants des campagnes le bon enseignement que les Frères des Écoles Chrétiennes procurent aux pauvres des villes »

Marcellin Champagnat

Cerdon : les débuts des Sœurs maristes.

Pierre Colin est curé de Cerdon dans l'Ain et a son frère Jean-Claude comme vicaire. Il invite deux jeunes filles de Coutouvre, où il avait été desservant, à venir les rejoindre pour préparer une congrégation dédiée à la Vierge.

En septembre 1823, l'une d'elles, Jeanne-Marie Chavoïn, qui deviendra la première supérieure des Sœurs maristes, commence avec ses compagnes une vie de communauté. Elles seront neuf à prendre l'habit, le 8 décembre 1824.

Premières ébauches du groupe des Pères.

À Cerdon, Jean-Claude Colin, le plus timide du groupe des douze, a mûri. Soutenu par une expérience spirituelle forte, assuré que la Société de Marie doit se faire, il en prépare la réalisation. Il emploie ses temps libres à la rédaction d'un projet de règle.

En 1824, il y a trois aspirants maristes dans le diocèse de Belley, et trois autres dans celui de Lyon.

Les missions dans le Bugey

En juin 1825, l'évêque de Belley appelle auprès de lui les trois « maristes » de Cerdon et les premières Sœurs. Aux prêtres, il donne le titre de missionnaires diocésains et leur confie des missions dans le Bugey. Il s'agit de réveiller la foi des populations encore sous le choc de la Révolution.

Pendant quatre ans, ils sillonnent les montagnes du Bugey, région négligée par les anciennes administrations ecclésiastiques. Durant les mois d'hiver, commencent ces missions des campagnes pauvres, « là où on ne va pas » : elles gardent, de ce fait, une valeur exemplaire pour les maristes.

« Quand le temps de la mission était venu, nous partions avec nos petits sacs noirs où était notre trésor, je veux dire nos sermons... Nous priions, nous faisons prier... Dès que nous mettions le pied sur le territoire que nous venions évangéliser, nous nous mettions à genoux, nous priions la Sainte Vierge...

Nous commençons toujours la mission par les petits enfants. Dans la première mission, nous mîmes toute la paroisse en branle par leur moyen et je ne crois pas qu'il soit resté un seul des habitants qui ne se soit réconcilié...

Nous faisons nous-mêmes notre petite cuisine. Un jour, j'étais seul ; mon confrère était allé pour donner la seconde messe à Cerdon. Je dis de mettre la marmite et de préparer le feu afin qu'il n'y eût qu'à l'allumer après l'office. Je me mis donc à faire la soupe mais je n'y entendais rien ; je ne pus la manger et alors je me mis à manger du pain. Et cependant, jamais nous ne nous étions trouvés si heureux. »

Jean-Claude Colin

Le collège de Belley : 1829

Ce collège allait être fermé, quand l'évêque de Belley prit fonction. À Pâques 1829, il y nomme, malgré ses protestations, Jean-Claude Colin comme supérieur.

Celui-ci arrive à un moment où tout est difficile. Raillé, ainsi que ses compagnons, par le clergé de Belley et les professeurs, obligé de prendre des dispositions énergiques pour remettre un peu d'ordre dans l'établissement, ballotté par les contrecoups des mouvements politiques qui secouent la France en ces années trente, Jean-Claude Colin va se révéler en fait un fin éducateur et un homme de gouvernement. Il renouvelle le corps professoral et y fait entrer les adhérents au projet mariste.

À coup sûr, cette expérience n'est pas étrangère à l'intérêt tout particulier qu'il donnera par la suite à l'œuvre d'éducation des enfants. Elle était mentionnée, dès la règle de 1836, comme second ministère de la Société (après les Missions). De 1845 à 1853, six collèges seront repris ou fondés, dont Valbenoîte, La Seyne, Saint-Chamond, Montluçon.

Les premiers départs en Océanie : 1836

L'Europe domine le monde. Elle exporte tout : sa population, ses productions, sa culture, ses religions.

L'Océanie : un chapelet d'îles semées dans l'immense Pacifique, visitées par Cook, 60 ans auparavant.

La partie orientale a été confiée aux Pères de Picpus. Rome cherche des missionnaires pour l'Océanie occidentale. Une série de circonstances font que la proposition est présentée au Père Colin.

Avec audace il offre la candidature des maristes. Le 23 décembre 1835, la Polynésie occidentale leur est attribuée. Le 28 avril 1836, le pape Grégoire XVI signe le bref *Omnium Gentium* par lequel la Société de Marie est approuvée.

À Noël 1836, sur les 24 maristes, 8 s'embarquent au Havre. Ils n'arriveront aux îles qu'en octobre 1837. Le Père Bret est mort en mer, « avant le combat », selon le mot de Pierre Chanel qui, lui, est massacré à Futuna le 28 avril 1841. Premier martyr d'Océanie, il est aujourd'hui le saint patron du Pacifique.

De 1836 à 1849, en quinze départs successifs, le Père Colin enverra 74 pères, 26 petits frères de Marie et 17 frères coadjuteurs. Parmi eux, 21 trouveront la mort avant 1854.

« De ces missionnaires qu'il a envoyés, le Père Colin prend courageusement en main les intérêts. Avant tout, il désire que leur sécurité et leur vie spirituelle ne soient point mises en cause par l'isolement et qu'ils puissent vivre conformément à leur règle. Par ailleurs, le Père Colin a soutenu les initiatives les plus généreuses et les plus audacieuses pour le bien des missions : laïc missionnaire, société française de l'Océanie, et même clergé indigène, dont d'autres maristes n'étaient pas partisans. » Jean Coste

LES PÈRES MARISTES DANS LE MONDE AUJOURD'HUI.

Un singulier déplacement.

Celles et ceux qui ont connu les Pères Maristes il y a vingt ou trente ans sont un peu désorientés. Dans des collèges comme ceux de Riom, de Saint-Chamond, de Lyon... on comptait facilement dix à quinze Pères dans la communauté éducative. Aujourd'hui, à Ollioules et la Seyne (près de Toulon), à Bury (au nord de Paris), à Senlis, à Lyon..., ils ne sont plus qu'un ou deux à être encore engagés au sein de chaque établissement. À Riom et Differt (en Belgique), toujours « maristes » cependant, il n'y en a plus.

De Montluçon, Saint-Chamond, Besançon et Enghien-les-Bains, ils sont partis, transmettant ces établissements scolaires à d'autres équipes sous Tutelle diocésaine. Là où ils sont restés, ils ont confié à des laïcs la responsabilité de la direction et de l'animation pédagogique et spirituelle. Ces laïcs, hommes et femmes chrétiens convaincus, ont accepté de travailler dans l'esprit qui animait la Société de Marie qui les avait fondés et ils sont en lien ecclésial avec les responsables de la congrégation.

Mais où sont les Maristes de France ?

Ils sont tout d'abord beaucoup moins nombreux qu'autrefois. Il y a trente ans, ils étaient 365 religieux, répartis en deux Provinces (Paris et Lyon). Aujourd'hui, avec la baisse des vocations et les décès survenus, ils sont 138 (mars 1998), regroupés en une seule Province, et avec une moyenne d'âge élevée.

Actuellement les Pères Maristes de France sont répartis en 19 communautés. Si quelques-uns encore restent engagés dans les établissements scolaires, ils ont cherché à se mettre au service de secteurs où de nouveaux besoins apostoliques appellent la présence de religieux : paroisses en milieu populaire, aumôneries de prisons, communautés d'accueil, aumôneries d'étudiants, attention aux nouvelles quêtes spirituelles, présence aux milieux de grande pauvreté. S'y ajoutent les 37 pères français qui travaillent dans d'autres provinces maristes, dont 7 en Afrique et 30 en Océanie. (cf. cartes page 24)

La congrégation change.

De France où elle est née et s'est développée au début du XIX^e siècle, elle a reçu des appels missionnaires à sortir des frontières. Des centaines de Pères Maristes sont partis en Océanie depuis plus d'un siècle. Les Français y ont été rejoints par d'autres maristes venus de pays différents. Leur mission était d'y fonder l'Église et de favoriser la prise en charge des communautés locales par des gens issus eux-mêmes des îles de l'Océanie. Aujourd'hui, ils ont en partie accompli cette mission et ils acceptent d'y servir autrement, en y étant moins nombreux.

Au début de 1998, les Pères Maristes étaient encore 1402 dans le monde et 475 dans sept pays d'Europe (France, Allemagne, Angleterre, Irlande, Pays-Bas, Espagne, Italie). Ils sont aujourd'hui présents sur les cinq continents et, pour plus du tiers, en Océanie : Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle Calédonie, les îles Wallis et Futuna, Salomon, Tonga, Samoa, le Vanuatu, etc.

Une fondation missionnaire.

Il ne faut pas oublier en effet que si, dès l'origine, le Père Colin, fondateur des Pères Maristes, a envoyé les religieux dans les diocèses français qui faisaient appel à leurs services, il a voulu aussi répondre largement aux appels venus d'ailleurs. Sur les vingt-quatre premiers maristes de 1836, huit ne devaient-ils pas être envoyés... et partir de bon cœur... là où le Pape de l'époque voulait des missionnaires, aux antipodes : en Océanie !

La situation actuelle et à venir.

Que sera le visage de la Congrégation des Pères Maristes dans vingt ans et au-delà ? Nul ne peut le dire aujourd'hui !

Ce qui peut être dit, c'est que, à la suite de quelques autres, entrés dans la vie mariste ces dernières années, deux jeunes Africains ont fait leur première profession religieuse le 29 septembre 1985. Aujourd'hui, en 1998, les Maristes ne sont plus seulement en Afrique, ils sont Africains : sept d'entre eux, prêtres, sont engagés dans un ministère, les trente autres, en formation, se préparent au sacerdoce.

Il y a des noviciats réguliers en Afrique, au Mexique, au Brésil. Aux îles Fidji, en Océanie, un noviciat accueille les jeunes du Pacifique et cela commence à donner un visage local à la Congrégation. Le dernier Chapitre d'Océanie (assemblée des religieux qui se réunissent tous les quatre ans pour donner ou renouveler des orientations apostoliques) était composé d'une majorité de religieux océaniens.

La Société de Marie était de type français, elle est maintenant de type anglo-saxon, la langue officielle étant désormais l'anglais.

Ces dernières années, malgré la pénurie d'effectifs, la Congrégation des Pères Maristes a érigé le district d'Afrique, avec une présence au Sénégal et au Cameroun. Elle a fondé au Brésil (en 1981) où existent déjà quatre communautés, érigé le district des Philippines (1981), d'Afrique (1989) et du Pérou-Vénézuela (1990).

L'espérance malgré tout.

La Société de Marie a connu et connaîtra les développements et les crises que tout groupe religieux traverse (comme toute entreprise humaine d'ailleurs...). Aujourd'hui, la Congrégation a changé de visage. Elle ne cesse de se déplacer. Elle n'est plus seulement française, ou européenne, comme dans ses débuts. Ses membres essaient d'être actifs, là où ils se trouvent, et pensent que l'intuition du Père Colin et de ses premiers compagnons garde son actualité dans le monde en pleine mutation de la fin du XX^e siècle.

Vivre la disponibilité à Dieu et aux hommes à la manière de Marie, dans la simplicité : voilà l'esprit et la mission des Pères Maristes, qu'ils partagent avec les Sœurs Maristes, les Frères Maristes, les Sœurs Missionnaires de la Société de Marie et les laïcs Maristes.

LA PLACE DES LAÏCS DANS LE PROJET DE JEAN-CLAUDE COLIN.

Intervention du Père Charles Girard, historien de la Congrégation des Pères Maristes lors de la réunion annuelle des chefs d'établissements à Toulon en novembre 1996.

On m'a proposé de parler de la place des laïcs dans le projet de Jean-Claude Colin, d'hier à aujourd'hui. Corrigeons toute de suite un malentendu possible : la *place des laïcs* dans ce projet n'est pas dans un petit coin, pas à côté, mais *au cœur* même du projet de Colin. Si cela vous étonne, vous n'êtes pas les premiers à sentir une telle émotion.

En s'adressant aux délégués de ses confrères réunis en Chapitre le 6 février 1872, le fondateur mariste dit : « Vous allez être étonnés ; j'ai une grande ambition, c'est de m'emparer de l'univers entier, sous les ailes de Marie ». Il ajouta que ce serait l'œuvre des membres laïcs de la famille mariste, qu'on désignait parfois sous le nom de Tiers Ordre de Marie. « Ce Tiers Ordre, continua-t-il, la sainte Vierge vous le confie comme un pont (l'expression n'est pas de moi) pour aller aux âmes, aux pécheurs. Jamais les peuples n'ont montré tant d'empressement pour s'adresser à la Sainte Vierge, et à la fin des temps il n'y aura qu'un royaume, le royaume de la Sainte Vierge ! ». Colin, nous le voyons, associait si étroitement Marie à Jésus-Christ et à l'Église qu'il considérait le Royaume de Dieu comme étant aussi le sien.

Cette idée de s'emparer « de l'univers entier sous les ailes de Marie », exprimée la dernière fois que Colin parla devant une assemblée de Maristes : serait-elle une réflexion de la fin d'une longue vie ? Non ! Au contraire ! C'est une de ses « premières idées »- si on peut emprunter l'expression du père Coste dans son mémoire sur les idées que Colin conçut en élaborant le projet mariste et qu'il garda toute sa vie.

L'idée originelle inclut les laïcs.

Remontons donc aux origines du projet mariste.

Une douzaine de jeunes hommes, la plupart en dernière année d'études au Grand Séminaire Saint-Irénée de Lyon, se réunirent dans le bureau du professeur de théologie morale, le Père Jean Cholleton. C'était pendant l'année scolaire, entre le jour de la Toussaint 1815 et le mois de juillet 1816. Le groupe s'était peu à peu formé autour de Jean-Claude Courveille, un séminariste plus âgé qui était venu du Puy l'année précédente. Courveille affirmait que Marie lui avait parlé « dans son cœur » et lui avait fait savoir que, après avoir été présente à la naissance de

l'Église, elle voulait aussi être présente à cette époque critique de son existence.

Plusieurs accueillirent l'histoire de Courveille comme une invitation de Marie : le premier fut Etienne Déclas ; Etienne Terrailon suivit avec enthousiasme, Marcellin Champagnat y vit une ouverture pour les Frères dont il rêvait, Jean-Claude Colin se dit à lui-même : « Voilà qui te va. ».

Mais qu'est-ce qu'ils comprenaient par ce désir qu'ils attribuaient à Marie d'être présente à l'époque ?

Ces jeunes hommes avaient sous les yeux l'érosion de la pratique religieuse, due aux courants philosophiques du siècle précédent et aux bouleversements de la révolution dans le sillage desquels ils avaient grandi, ils étaient impatients de réconcilier les gens avec Dieu. Terrailon rappelait que dans ces réunions, ils considéraient comme un privilège d'être les premiers enfants de Marie et parlaient des grands besoins du peuple. Colin, faisant plus tard référence à l'inspiration originelle de Marie, ajoutait ces paroles comme venant d'elle : « mon sein s'ouvrira à tous ceux qui voudront y entrer ».

La nouvelle « Société de Marie » qu'envisageaient ces jeunes fondateurs ferait les mêmes choses que la Société de Jésus, qui avait été supprimée jusqu'à cette date, mais elle les ferait d'une manière différente, car son esprit, l'esprit de Marie, serait plus simple et plus humble. De même, à la différence des Jésuites, congrégation pour hommes seuls, les Maristes seraient ouverts à tous. Prenait-on comme modèles les Carmes, les Franciscains, les Dominicains, avec trois « ordres », un pour les hommes (prêtres et frères coadjuteurs), un pour les femmes (soeurs), et un autre pour les gens, « qui vivent dans le monde » ? Oui, peut-être, à

première vue, mais les proportions du projet mariste devaient être tout autres. Colin eut sans doute une grande part dans cette idée, parce qu'il connaissait bien le livre de H.M. Boudon, *Dieu seul*, qui propose une large association spirituelle, sans la limiter aux prêtres et aux religieux.

L'idée originelle était donc celle d'une « Société de Marie » unique avec diverses branches : soeurs, frères, pères et, dès le début, celle des laïcs ; tel était le plan présenté au Saint Siège en 1833-1834. La réaction du cardinal Castracane quand Colin lui offrit son projet nous éclaire sur la place que devaient occuper *les laïcs* dans cette *large association spirituelle* qui serait la Société de Marie.

« Mais enfin, tout le monde sera donc mariste ? » demanda en riant le Cardinal Castracane, et le père Colin répondit : « Oui, Eminence ». Quand le bon cardinal comprit que le fondateur l'entendait bien ainsi, il cessa de se divertir ; en rédigeant un rapport sur la « confrérie d'hommes et de femmes de toute condition et de tout pays », il n'hésita pas à signaler « l'extravagance et l'irrégularité du projet de cette Confrérie, qui devrait s'étendre au monde entier. ». Le cardinal pensait aux implications de politique internationale, « au soupçon que pourrait faire naître chez les Princes l'existence d'une Confrérie de telle nature ». Colin prit tout cela d'une humeur plus allègre et revint souvent sur l'histoire de cette rencontre.

Vingt ans plus tard, s'adressant à une réunion de délégués des pères, il rappela l'incident et conclut : « franchement, cela me donnait envie de rire, en pensant que nous allions faire trembler les gouvernements ».

Dans un sens, le cardinal avait peut-être raison. N'y a-t-il pas une certaine puissance dans un groupe de personnes qui s'unissent dans un but précis ?

N'oublions pas que l'entretien cité eut lieu vers la fin de 1833. En France, la révolution de 1830 était récente ; celle de 1848 n'allait pas tarder. Ce n'est pas l'individu tout seul qui fait une révolution ; mais des groupes, des clubs, des partis politiques arrivent en effet à faire remplacer un gouvernement par un autre.

Le but de Colin, évidemment, n'était pas de faire trembler les gouvernements, les princes ou les présidents, mais que « tous les fidèles ne forment plus, Dieu aidant, « *qu'un cœur et qu'une âme* » dans le sein de l'Église, et que tous, servant Dieu dignement sous les auspices de Marie, parviennent sûrement à la vie éternelle ». Un projet assez paisible, dirait-on, mais en même temps il faut avouer que la vision de Colin est vraiment révolutionnaire : il dira en une autre occasion que les maristes doivent « recommencer une nouvelle Église », ajoutant immédiatement : « Je n'entends me servir de cette expression dans le sens littéral qu'elle offre, ce serait impie ; mais en quelque sorte, oui, nous devons recommencer une nouvelle Église ».

Ce recommencement, dans l'idée de Colin, comportant le renouvellement de l'Église d'après l'esprit de la communauté plutôt égalitaire décrite dans les Actes des Apôtres (4.32) que les premiers maristes -laïcs aussi bien que religieux - citaient bien souvent : « La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme ». C'est une Église de « ceux qui étaient devenus croyants », c'est-à-dire de nouveaux convertis dont la foi est fraîche et enthousiaste.

Quand Colin disait que tout le monde serait mariste, il voyait un monde de convertis et de fidèles rassemblés dans une Église renouvelée. Il voulait avancer vers cet idéal par le moyen de cette *large association spirituelle* dans laquelle se

trouveraient ceux qui *vivent dans le monde*, la branche mariste laïque, à côté des branches de religieux et de religieuses, mais tous vivant de l'esprit de Marie.

C'est une aspiration qui a peu de chances de se transformer en réalité, vous direz. On est tenté de classer Colin parmi les rêveurs dépourvus de bon sens. Mais si on le connaît bien on dira plutôt que le fondateur mariste est un visionnaire qui ne cesse de fixer ses vues aux plus hauts sommets mais qui sait attendre quand il croit que « le temps n'est pas encore venu ». Parce que le fondateur ne voulait pas « hâter les desseins de Dieu et les moments de la Providence », la place des laïcs dans le projet de Jean-Claude Colin ne se montre que lentement. Regardons les premières traces laissées dans les documents.

Les premiers pas.

Le projet mariste se formait, on l'a déjà remarqué, dans les échanges entre quelques jeunes étudiants du grand séminaire de St-Irénée à Lyon ; le point culminant en fut la promesse qu'ils prononcèrent à Fourvière le 23 juillet 1816, dans laquelle on peut lire la phrase-clé : « Nous promettons solennellement que nous nous donnerons, nous et tout ce que nous avons, pour sauver de toutes manières les âmes, sous le nom très auguste de la Vierge Marie et sous ses auspices ». Dès le commencement les Maristes annoncent leur but - le salut du monde - et leur manière d'y arriver - sous le nom et sous les auspices de Marie. Le projet mariste est un projet missionnaire.

On sait que la branche des pères se mit en marche avec l'arrivée du père Etienne Déclas à Cerdon chez Pierre et Jean-Claude Colin : peu de temps après,

ils commencèrent à prêcher des missions dans les villages du Bugey. Pendant ces missions, les gens revenaient à la pratique religieuse qu'ils avaient abandonnée depuis des années. Mais comment stabiliser et continuer l'œuvre de la mission ? Ce n'était que par les gens de ces villages, ceux qui restaient sur place après le départ des prêtres missionnaires. Voilà comment, en ce moment-là, Jean-Claude Colin comprenait le rôle que devaient jouer les laïcs dans le projet mariste. Ainsi, dans sa supplique de l'hiver de 1833-1834, demandait-il au Saint-Siège « le pouvoir d'ériger, pendant les missions et dans les lieux où ils donnent des retraites, la confrérie sous les auspices de la Sainte Vierge... sous le titre de confrérie de la Vierge Marie pour la conversion des pécheurs et la persévérance des justes, de la diriger après son érection avec l'accord et la bénédiction des évêques des lieux, et de réunir en elle des fidèles des deux sexes, en inscrivant leurs noms dans le livre prévu à cet effet ». On proposait aux membres de la confrérie « de concourir par leurs prières, leurs conseils et tout autre moyen meilleur, à la conversion des pécheurs et la persévérance des justes ». Le propos était simple, ouvert à tout le monde. Le nom retenu, *Confrérie de la Vierge Marie pour la conversion des pécheurs et la persévérance des justes*, reflétait un élan qui se voulait missionnaire : c'est le nom que Colin a toujours préféré pour désigner la branche séculière des Maristes, Malheureusement, il n'y pas de document qui pourrait nous éclairer, mais il semble bien que ce propos ne se réalisa pas d'une manière durable.

La mise en œuvre.

Il n'est pas moins vrai, cependant, que les laïcs devaient occuper une place dans le projet mariste. Dès 1817, il y avait des signes de vie d'une branche séculière et en 1832 ou 1833, après l'arrivée des pères (aspirants maristes) à Belley, il existait un groupe *d'associés* au *Tiers Ordre* dont s'occupaient les pères Pierre Colin et Convers avec le concours de la Mère Saint-Joseph, supérieure des sœurs maristes. Mais la prudence de Jean-Claude Colin, *son désir de ne pas se heurter à l'autorité*, le fait arrêter le développement du groupe *d'associés* quand l'évêque de Belley, Monseigneur Devie, exprime sa crainte qu'on abandonne la cathédrale pour la chapelle des maristes.

Après cela, le développement du laïcat mariste semble bien s'échapper des mains de Colin ; son influence sera plutôt indirecte. Mais poursuivons l'histoire.

Comme suite de la révolution de 1830, un certain nombre de jeunes Lyonnais cassèrent leur situation et aspirèrent à une forme de vie religieuse dans le monde. Ils s'en ouvrirent au Vicaire général du diocèse, l'abbé Jean Cholleton, l'ancien professeur du grand séminaire qui avait aidé les futurs fondateurs de la Société de Marie à préciser leur projet. Ils apprirent de lui que cette Société devait comporter une branche pour les laïcs « vivant dans le monde », ils devinrent ainsi partie de cette branche et s'appelèrent eux-mêmes Frères Tertiaires de Marie. Ces jeunes gens dynamiques exerçaient déjà une profession : officier militaire, notaire, avocat, clerc comptable, employé dans l'administration des postes, enseignant, artiste, architecte.

Pour répondre aux besoins de l'éducation catholique, ils ouvrirent un pensionnat en novembre 1832 ; il eut tant de succès qu'ils durent chercher d'autres

bâtiments l'année suivante. A côté des messieurs du pensionnat qui formaient une communauté, il y en avait d'autres qui vivaient dans leur propre domicile et qui se retrouvaient pour des réunions régulières et des retraites. L'abbé Cholleton, avec l'accord du père Colin, leur donna pour aumônier un aspirant mariste, le père Jean-Baptiste Pompallier, qui rédigea une règle à leur usage, mais cette règle ne reflétait guère les idées de Colin. En 1836, quand le Saint-Siège accorda la mission de l'Océanie occidentale aux maristes, Pompallier en fut nommé le premier vicaire apostolique. Avant son départ pour la mission, il commença une fraternité de femmes, à qui la même règle devait servir plus ou moins. On sait que le groupe masculin, les frères tertiaires de Marie, se dispersa.

Entre 1839 et 1841, quatre de ces jeunes gens entrèrent dans la congrégation des pères maristes ; l'année suivante leur école ferma ses portes, les écoles catholiques ne manquaient plus dans la ville. D'autres demandèrent à devenir pères maristes, mais furent encouragés à rester dans l'état laïc où, selon le mot de Colin, ils pouvaient faire plus de bien. Quatre de ces laïcs, Dominique Meynis, Charles de Gatellier, Arthur Gabet et Irénée Chalandon, prirent des fonctions de responsabilité - deux d'entre eux pour le reste de leur vie - dans la Société de la Propagation de la Foi, qui apportait un soutien logistique et matériel aux missions lointaines.

Pour la fraternité féminine qui continua à exister, les nouveaux aumôniers, notamment les maristes Pierre Colin et Claude Girard firent quelques efforts pour modifier la règle de Pompallier, mais ils n'avaient ni le temps ni le talent d'en faire une nouvelle. Jean-Claude Colin, cependant, accordait peu d'importance à ce que Pompallier avait

laissé. En janvier 1845, il dit à des confrères qu'il se demandait si Dieu ne voulait pas quelque chose, si « le Tiers Ordre de la Société » ne devait pas « commencer bientôt ». En décembre de la même année il nomma Julien Eymard directeur du groupe de femmes laïques maristes de Lyon. Et bientôt le nombre de membres augmenta ; Eymard divisa le groupe en deux : l'une de celles qui choisissaient de ne pas se marier « les Vierges chrétiennes » ; l'autre, des « dames » : « les Mères chrétiennes ». Les messieurs qui restaient du groupe des Frères Tertiaires lui fournirent le noyau de départ pour une Fraternité d'hommes, qu'il compléta bientôt par une autre de jeunes gens, et bientôt, il y eut une association de jeunes filles.

Il faut avouer que le père Eymard agissait à sa manière et selon ses lumières. Lui et ses successeurs firent, nous dit Jan Snijders, « ce qu'on faisait alors dans tous les tiers ordres : rassembler des groupes de pieux laïcs qui partageaient la vie spirituelle du « premier ordre ». Peut-être rien d'autre n'était-il possible ». En fait, « quel écart entre le tiers ordre mis sur pied par le P. Eymard et celui dont il [Colin] rêvait ! ».

Heureusement le legs de Colin n'est pas perdu. Nous avons les notes du père Alphonse Cozon, qui, entre le 10 février 1872 et le 27 septembre 1875, eut plusieurs entretiens avec le père Colin au cours desquels ce dernier donna libre cours à son cœur pour parler de ses idées sur les laïcs maristes. En 1880, cinq ans après la mort du fondateur, Cozon crut devoir présenter, dans un *postulatum* au chapitre des pères, « ce qu'il m'avait confié pour être transmis » : L'extrait suivant est révélateur :

Dans la pensée du fondateur, le tiers ordre ne doit pas être renfermé dans les limites de la Société. il doit être en un

sens une œuvre en dehors de la Société, à laquelle la Société doit communiquer son esprit propre qui est l'esprit de la Sainte Vierge. Son développement ne doit donc pas être restreint aux proportions de la Société ; nous ne devons pas le retenir dans nos mains, mais seulement l'y faire passer. Ce n'est donc pas un des rouages de la Société, il ne doit pas rayonner pour ainsi dire autour de nous, comme une planète autour de sa constellation, mais rayonner dans l'Église. Ce n'est donc plus un moyen précieux pour aider la Société en y intéressant de pieux fidèles, mais c'est un moyen d'étendre son action sur le monde de telle sorte que le même élan partant de Marie, passant par les pères et les membres du Tiers ordre, aille se perdre dans l'Église sans aucune considération personnelle.

Retenons les idées : 1) le laïc mariste doit être largement autonome, et 2) l'esprit de Marie est l'héritage commun de tous les maristes, et c'est la tâche de ceux qui y sont formés de le communiquer aux autres. Les laïcs ont leur propre rôle dans l'Église, on le sait bien et je n'ai pas à répéter les enseignements à ce sujet. C'est l'esprit mariste qu'il importe de souligner ici. Dans la conversation du 16 octobre 1874, Colin disait à Cozon qu'il fallait laisser la direction au niveau local, sur quoi celui-ci protesta : « Mais alors, mon Révérend Père, il n'y aura point d'unité ? » Et Colin de répondre : « L'uniformité sera dans l'esprit, mais non pas dans les pratiques. Chaque directeur prendra celles qui lui vont mieux ; l'unité sera dans le nom et l'esprit ».

Un corollaire de l'autonomie du laïc mariste est la diversité des formes qu'il doit prendre - Colin en parle à maintes reprises - et, quand Gabriel Mayet voulait faire un résumé des idées coliniennes sur la confrérie mariste, c'est

la première des deux « idées-mères » qu'il trouve. L'autre « idée-mère » est celle que la confrérie « pourra ouvrir son sein à tous et à toutes », et là nous retrouvons l'idée *d'univers* mariste que nous avons considérée ci-devant.

Mais c'est l'esprit mariste qui est indispensable. Cet esprit, au fait, qu'en est-il ? « Vivre comme Marie, sentir comme Marie, penser comme Marie », c'était, selon Alphonse Cozon, une prescription que Colin répétait souvent. Le même Cozon avait entendu le fondateur expliquer encore : « Le nom de mariste n'est pas un vain titre. Allons, si nous sommes maristes, on doit le voir dans notre conduite ».

Beaucoup plus tôt, en 1842, Colin avait écrit à tous les maristes : « Nous sommes placés par état et par devoir à la suite de Jésus-Christ et de sa divine Mère ; que toutes nos pensées, que tous les mouvements de notre cœur, que tous nos pas soient dignes de nos augustes modèles. Vivons de leur vie, pensons comme ils ont pensé, jugeons des choses comme ils en jugent eux-mêmes ». En d'autres termes, toute pensée, tout acte d'un mariste se réfère à Marie et à son divin Fils.

Au cours des ans, d'autres phrases qui caractérisaient l'esprit de Marie, ont été adressées aux maristes laïcs et religieux. La règle fondamentale de la Société de Marie, approuvée en 1872, présentait ensemble, dans une section intitulée « De l'esprit de la Société », une série de brèves formules qui évoquent cet esprit. Le premier paragraphe (n° 49) nous propose une liste d'exercices spirituels pour nous ouvrir il l'esprit de Marie ; le second (n° 50) une liste d'orientations pour devenir transparents dans la mission. Voici ce texte, présenté dans la règle des pères, mais qui peut s'appliquer à tous les maristes.

49. *Qu'ils aient toujours à l'esprit que par un choix de grâce ils appartiennent à la famille de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, qu'ils doivent à son nom d'être appelés maristes, et que dès le début ils l'ont choisie comme modèle, comme première et perpétuelle supérieure. Si donc ils sont vraiment les fils de cette Mère très bonne et s'ils ont à cœur de l'être, ils s'efforceront constamment de puiser en elle son esprit et de s'en pénétrer : un esprit d'humilité, d'abnégation propre, d'union intime avec Dieu et de charité très ardente avec le prochain. Ainsi doivent-ils en toutes choses penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie ; autrement ils seraient des fils indignes et dégénérés.*

50. *Et c'est pourquoi, s'attachant aux pas de leur Mère, qu'ils soient avant tout étrangers à l'esprit du monde, en d'autres termes, entièrement vides de toute convoitise des biens terrestres et de toute préoccupation personnelle ; qu'ils s'efforcent de renoncer complètement à eux-mêmes en toutes choses, recherchant non leurs intérêts propres, mais uniquement ceux du Christ et de Marie ; se considérant comme des exilés et des voyageurs sur la terre, comme des serviteurs inutiles et la balayure du monde ; usant des choses de ce monde comme s'ils n'en usaient pas ; fuyant soigneusement dans leurs immeubles et leurs habitations, dans leur manière de vivre, dans toutes leurs relations avec les autres hommes, ce qui pourrait sentir le faste, l'ostentation ou l'appétit de considération humaine ; aimant être ignorés et se trouver au-dessous de tous ; sans ruse ni duplicité ; en un mot, allant partout avec tant de pauvreté, d'humilité, de modestie, de simplicité de cœur, d'indifférence à ce qui est vanité et ambition mondaine, unissant si bien*

l'amour de la solitude et du silence, la pratique des vertus cachées, avec les œuvres de zèle que, sans préjudice du devoir qui leur incombe d'exercer les différents ministères utiles au salut des âmes, ils apparaissent néanmoins inconnus et comme cachés en ce monde.

À cet esprit, que tous s'attachent solidement, sachant qu'il est pour toute leur Société comme son pivot et son fondement.

L'historien mariste, Jean Coste, qui a longuement commenté ce texte fondamental, conclut son étude en déclarant : « On appelle esprit mariste la commune manière de sentir et de réagir qui unit et caractérise les Maristes, dès lors qu'ils acceptent d'orienter leur vie en référence à la personne de Marie, aux intuitions du P. Colin et à la tradition vivante de la Société ».

Colin relie l'esprit mariste à une inspiration originale venant d'en haut. Celle-ci donne à la famille mariste un caractère fondamental auquel elle doit s'adapter : elle définit certaines limites, mais dans le même temps elle est la source de tout ce que la famille mariste peut réaliser. En fin de compte, cet esprit dépend du Saint Esprit de Dieu. C'est le Saint Esprit qui a guidé Marie et l'a formée, qui a inspiré Colin et l'a aidé à comprendre le mystère de Marie, et qui, agissant à l'intérieur de l'Église et de la famille mariste, veille à ce que les maristes d'aujourd'hui marchent dans les pas de Marie et de leurs fondateurs.

Quand on rejoint l'esprit mariste à la vision coliniennne d'une *nouvelle Église*, on découvre, avec Colin, une conséquence qu'il convient de signaler, notamment : l'opposition radicale entre l'esprit de Marie et l'esprit d'ambition, de convoitise et d'appétit au pouvoir. Jean Coste en fait un exposé dans *Une vision mariale de l'Église* : « Même à l'intérieur

d'une fidélité inconditionnelle à l'Église, il y a chez le fondateur des Maristes une protestation implicite contre une certaine manière d'être et de faire des hommes d'Église. Depuis les premiers textes qu'on a de lui jusqu'à ses derniers messages à sa congrégation, on remarque la constance de trois refus extrêmement forts, de trois *NON* opposés aux trois formes de pouvoir qui constituent la tentation personnelle de l'apôtre : celles que donnent l'argent, la responsabilité de décision et le prestige personnel.

Chacune de ces réactions de rejet s'enracine dans une expérience très personnelle du jeune Colin. Sa constatation, tant au sein de sa famille que chez ses confrères prêtres, d'un pénible esprit de cupidité ; sa psychologie d'orphelin défiant de lui-même et recherchant la sécurité ; la découverte du fait que c'était à travers sa tendance même à l'obscurité et à la vie cachée que Dieu voulait qu'il fît le bien.

« En ces trois domaines, ce qui constitue pour Colin l'antidote au mal, à la corruption du cœur de l'apôtre par l'avidité, l'autoritarisme, la vaine gloire, c'est la figure de la Vierge Marie et de l'Église naissante dont elle était l'exemple et le soutien. Il ne s'agit pas là, nous le savons déjà, d'affirmations que Colin serait capable de prouver par des textes d'Écriture, des citations patristiques ou un raisonnement théologique. Il s'agit d'une perception globale, intuitive, incluant de toute évidence une bonne part de matériel imaginaire, d'une vue idéale qui ne relève ni de l'histoire ni du dogme, mais qui, au fond, est d'une étonnante vérité. C'est en Marie que l'Église du *Cor unum et anima una*, l'Église servante de la Parole, l'Église de la Foi trouve son image la plus pure ».

Quand le chapitre général des pères maristes de 1866 tourna son attention au

laïc mariste, le père fondateur rappela aux délégués « quel en a dû être l'esprit et la direction dès l'origine » ; il ajouta que « son caractère propre est le désintéressement », un mot qui trouve son sens non seulement dans l'anonymat à observer en faisant les œuvres de miséricorde mais aussi bien dans les trois *NON* dont on vient d'entendre l'explication du père Coste, mais sans doute ces trois *NON* sont la garantie de cet anonymat qui n'est rien d'autre que *l'inconnu et caché* mariste.

En étudiant la place des laïcs dans le projet de Jean-Claude Colin, on a vu que le fondateur se place souvent au niveau de l'idéal. C'est le grand malheur pour ceux qui cherchent un plan précis qui leur dira exactement quoi faire et comment faire. C'est le grand bonheur pour ceux qui ne voudraient pas être restreints par des formules ou des façons plutôt rigides comme celles de la Légion de Marie ou du Néo-catéchuménat. On sait que les Maristes ne furent pas fondés sur un apostolat précis mais sur un esprit, l'esprit de Marie. C'est avec ce legs qui nous vient d'hier que nous trouverons la place des laïcs dans le projet de Jean-Claude Colin aujourd'hui.

Cela étant dit, il serait bien téméraire de ma part de vous dresser un plan d'action pour aujourd'hui, mais il y aurait quelques remarques à faire.

Ce qui est le plus important est la fidélité à la vision de Colin. Le Mariste d'aujourd'hui, soit laïc soit religieux, se conduit dans l'esprit de Marie. On reste ouvert à tous, accueillant. On reconnaît la possibilité, voire la nécessité, d'une grande diversité dans la réalisation concrète de l'esprit mariste. Sur ce point, je dois féliciter les laïcs français d'avoir

trouvé une bonne variété de formes de la vie mariste, mais pourquoi pas d'autres formes encore ? Le laïc mariste a certainement sa place dans les établissements scolaires, mais il ne s'y limite pas ; il n'est pas borné à un seul milieu. Comment répondre autrement aux besoins de notre époque ?

Le déraisonnement de l'ambition, de la convoitise et de l'appétit au pouvoir empêche souvent la lumière du Christ de

briller dans le cœur et dans la vie. Aujourd'hui comme hier, le mariste en voit l'antidote dans la figure de la Vierge Marie et de l'Église naissante dont elle était l'exemple et le soutien.

La place des laïcs dans le projet de Jean-Claude Colin aujourd'hui se trouve dans sa vision que nous devons « recommencer une nouvelle Église ». Pourquoi hésiter encore à inviter beaucoup d'autres à devenir maristes eux-aussi ?

QU'EST-CE QUE LES MARISTES ?

Texte du Père Gérard Noblet, extrait de la plaquette de présentation de l'Institution Saint Vincent de Senlis.

On appelle MARISTES un ensemble de congrégations religieuses (de prêtres, de frères, de soeurs, de laïcs) fondé, au XIX^e siècle, par une équipe de prêtres de la région lyonnaise et qui s'est rapidement répandu à travers le monde où il travaille aujourd'hui dans les domaines les plus variés : enseignement, missions, paroisses...

Comment définir le caractère propre des Maristes ?

Bien peu d'anciens élèves de Saint-Vincent ou d'ailleurs pourraient le dire avec précision. Certes, les anciens sont très attachés au souvenir de leurs maîtres. Ils citent avec reconnaissance les noms d'un Père Maury, d'un Père Hallu, d'un Père Hamon ou d'un Père Laeng, mais ils ne savent à peu près rien de la *Société de Marie*. Ils sont capables de dire : c'étaient des hommes dévoués, très proches de nous et qui nous inspiraient confiance. Mais cela, les anciens élèves des Salésiens, des Assomptionnistes, des Eudistes ou des Dominicains pourraient le dire aussi. Certains se hasarderont à ajouter : « Les

Maristes ont une grande dévotion à la Vierge Marie », mais ils ne sauraient pas dire de quelle dévotion il s'agit.

Les Maristes ont pourtant un caractère propre, tout à fait spécifique et une vocation très adaptée aux besoins des temps modernes.

Les Maristes, en effet, sont nés à un tournant très important de l'histoire moderne, au lendemain de la Révolution française, en un temps de formidable crise politique, intellectuelle, spirituelle, sociologique et économique... Ils sont nés *en temps de crise, à cause de cette crise et pour les temps de crise.*

Le fondateur, Jean-Claude Colin, était un homme d'une étonnante perspicacité. Il voyait autour de lui s'opérer de grands changements dans les mentalités et particulièrement dans la foi. Après le Siècle des Lumières, les tendances positivistes, scientistes, provoquaient sévèrement la pensée chrétienne traditionnelle et la crédibilité de l'Église. Certains virent dans cette crise un phénomène passager. En haut lieu, on

travaillait à la *restauration* de ce qu'on appelait *l'ordre ancien* : monarchie et prestige de l'Église. Le Père Colin pensait tout autrement. *C'était un ordre nouveau qui était en train de naître*. Le changement était radical et durable, il allait gagner le monde entier et engendrer au plan religieux incroyance et indifférence.

Alors que certains se lamentaient et voyaient dans cette crise ni plus ni moins que les signes avant-coureurs de la fin du monde, Jean-Claude Colin, lui, n'a pas perdu son temps en vaines lamentations et en désespoir. Avec son bon sens paysan, il se disait : « Quoi qu'il en soit, c'est cette terre-là qu'il faut travailler ».

Parce que l'Église de France est désemparée, elle ne sait que se référer aux anciens modèles, aux anciens procédés d'évangélisation, qui ont pourtant souvent engendré une désaffection du peuple chrétien. Il faut, pense Jean-Claude Colin, un nouveau style d'Église. On n'a que faire d'une Église « royale », triomphante, autoritaire, sévère, distante, à la parole hermétique. Celle-là a échoué.

Dans sa méditation, Jean-Claude Colin a découvert le rôle qu'a joué la Vierge Marie lors de la très grande crise des débuts de l'Église. Elle est effacée, presque invisible, elle n'occupe pas ès qualité de poste de premier plan, elle n'attire pas l'attention sur elle, mais elle présente aux disciples le *visage de la paix et de la miséricorde*. *Elle est la porte ouverte et engageante de la « bergerie »*. Elle est là quand la foi défaille, elle ne s'étonne de rien. Elle est le pôle de ralliement des disciples.

Jean-Claude Colin pense que dans *l'Église en crise* de son temps, non seulement des prêtres, mais des religieuses, mais des laïcs, doivent être présents à la manière de Marie.

C'est une nouvelle évangélisation qu'il veut mettre en œuvre. Pour rendre à

l'Église sa grandeur et son prestige perdus, trop d'ecclésiastiques de son temps édifient à ses portes des barricades dogmatiques, morales, juridiques. Désormais, pense Jean-Claude Colin, au lieu de dénoncer des ennemis et de brandir des condamnations, l'Église fera mieux de respecter, de comprendre et d'aimer « *ceux qui sont loin comme ceux qui sont proches* ». Elle leur montrera un visage de paix, élargira ses portes, parlera de l'amour plus que de la justice de Dieu, donnera sa préférence aux désemparés, aux pauvres et aux petits.

Vous devinez la suite.

Nous sommes des éducateurs maristes. La crise du monde, la crise de l'Église se sont développées et n'ont pas atteint leur paroxysme. Nous avons bien autre chose à faire que de nous lamenter, que de prédire le naufrage de l'humanité et de l'Église, que de nous ronger de nostalgie à la pensée d'un *âge d'or religieux* dont on ne sait pas bien où et quand il a existé. Nous devons être des hommes et des femmes de terrain, des hommes et des femmes de notre temps. C'est la terre que nous trouvons en cette fin de XX^e siècle si bouleversée que nous devons cultiver. Pas une autre parce qu'il n'y en a pas d'autre ; c'est celle-là que Dieu nous confie.

Nous allons travailler à la manière de Marie dans *l'Église des difficiles commencements*. Pas de bluff, pas de grands airs, pas d'exigences pharisaïques, pas de condamnations. Si les jeunes qui fréquentent nos écoles n'ont pas ou n'ont plus de contact avec l'Église, s'ils ne savent rien ou presque rien des choses de la foi, ce ne sont pas pour autant des marginaux ou des délinquants de la foi. Nous n'avons pas le droit de les définir de manière négative, car de toute façon c'est toujours un *plus* que d'être venus à la vie, que d'être des créatures de Dieu. Nous n'allons pas non plus être obsédés de

conversions dans le sens traditionnel du mot. qui fait référence davantage peut-être à un enrôlement dans l'Église qu'à l'éveil d'un émerveillement.

Bien sûr, chez ceux à qui Dieu a montré son visage, nous ne perdrons jamais l'occasion de faire s'épanouir la foi, de les encourager à développer en eux un esprit communautaire et apostolique.

Mais à tous ceux qui ne croient pas ou qui croient mal, nous allons essayer de révéler quelque chose de l'amour de Dieu,

bien conscients que, depuis son incarnation surtout, Dieu, à travers les signes vivants de sa présence, ne dédaigne pas d'aborder les hommes *incognito*. Nous allons donc annoncer Dieu à nos élèves en les respectant, en les aimant, en leur faisant confiance, en nous passionnant pour leur croissance dans tous les domaines. Sans chercher, évidemment, notre intérêt propre ni notre renom.

Être Mariste, c'est cela.

Vous aussi, vous pouvez être Maristes.

MARISTES DANS L'ENSEIGNEMENT

À leur fondation, les pères maristes étaient destinés par le père Colin à toutes les tâches qui se trouvaient requises par la restauration de la vie chrétienne en France après la tourmente de la Révolution Française. L'œuvre commença par les missions dans les campagnes, au service du diocèse de Belley. Mais quand Mgr Devie nomma le père Colin Supérieur du collège de Belley, collège communal et petit séminaire, établissement comportant environ 200 élèves, le premier pas de la Congrégation des Maristes dans le domaine de l'enseignement était franchi.

Tout au long des 19^e et XX^e siècles, divers établissements scolaires furent acceptés par les pères maristes. Autour de l'année 1965, ils dirigeaient et animaient quatorze établissements scolaires.

La Province de Paris avait alors en charge : le Collège Notre-Dame de Bury à Margency en Ile-de-France, l'Institut de Nazareth à Differt en Belgique, le Cours Notre-Dame d'Enghien, l'Institution St-Joseph à Montluçon, l'Institution St-Vincent à Senlis, le Collège Ste-Marie à Sierck-les-Bains et l'Externat St-Pierre Chanel à Thionville.

La Province de Lyon avait en charge l'Institution St-Jean à Besançon, l'Institution Ste-Marie à La Seyne, l'Externat Ste-Marie à Lyon, l'Institution Ste-Marie à Riom, l'Institution Ste-Marie à Saint-Chamond, l'Externat St-Joseph à la Cordeille (Toulon), le Collège de Hann à Dakar.

Sauf rares exceptions, tout père mariste commençait son « ministère », après études et ordination, par quelques années dans l'un de ces établissements. Certains y demeuraient ensuite durant toute leur vie ; d'autres s'orientaient vers des engagements apostoliques différents ou vers les « missions ».

Mais une profonde évolution était déjà en route, et la situation allait très rapidement se modifier, sous l'influence de nombreux facteurs, parmi lesquels la loi Debré, l'émergence des laïcs après Vatican II, les nouvelles orientations pastorales de la Congrégation et la chute des effectifs de la Province.